

Publications de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine

Recommandations aux auteurs

Informations générales

Soumettre un manuscrit pour publication à la MSHA suppose que celui-ci ou tout autre texte proche dans la même langue ou une autre langue n'ait pas été soumis chez un autre éditeur. Les droits de reproduction de l'ouvrage, y compris les illustrations, sont réservés à la MSHA.

La reproduction de tout ou partie de l'ouvrage doit faire l'objet d'une demande écrite préalable adressée à la MSHA.

Chaque manuscrit soumis est évalué par deux relecteurs, ou plus. Il est entièrement rédigé et saisi puis imprimé avec Microsoft Word pour Apple Macintosh). Il doit être présenté en trois exemplaires (un original et deux copies) au format A4, avec un interligne de 1,5 point et des marges d'au moins 3 cm. Chaque page sera numérotée. Toutes les illustrations originales seront jointes au manuscrit, ainsi que les supports informatiques (disquettes 3.5", Zip 100 ou CD) contenant le texte et les tableaux (Microsoft Word ou Excel).

Le format

Les manuscrits doivent être structurés comme suit :

- titre général du volume, si possible bref ; indiquer s'il s'agit du premier tome d'une série et le nombre total de tomes prévu ;
- équipe(s) et/ou centre(s) de recherche, institutions qui financent le projet de publication ;
- liste de tous les auteurs (nom et prénom) suivis de leur(s) adresse(s) professionnelle(s), en indiquant si possible le numéro de télécopie et l'adresse électronique ;
- sommaire détaillé par partie et chapitre du volume ; dans les ouvrages collectifs, un titre courant doit être proposé pour chaque chapitre ;
- préface ou introduction générale du volume ;
- dans le texte courant de chaque chapitre, aucun mot ne sera souligné, mais mis en italique ; les règles typographiques françaises doivent être respectées, notamment pour la ponctuation ;
- pour les ouvrages collectifs, le nom du (des) auteur(s) sera placé en fin de texte courant, avant les notes ;
- les notes seront regroupées en fin de chapitre ; le système d'annotation de bas de page ne sera jamais utilisé pour le manuscrit ;
- Les références bibliographiques doivent suivre les exemples donnés ci-après ;
- indiquer au crayon dans la marge l'emplacement des illustrations ;
- les légendes des illustrations (photographies et figures) et des tableaux seront données sur une (des) feuille(s) séparée(s) avec la source d'information, et la signification des abréviations et symboles utilisés ;
- épilogue ou conclusion générale du volume ;
- textes de quatrième de couverture qui présente d'une part le volume (10 à 15 lignes) et d'autre part le(s) auteur(s) (4 à 5 lignes) ;
- résumé de 5 lignes et mots clés pour la publicité dans la presse (ex. : Livres-Hebdo) et l'indexation documentaire.

Les illustrations

Une attention particulière sera portée à la qualité et à la pertinence de l'illustration.

Chaque illustration apportée par le(s) auteurs doit être accompagnée d'une autorisation de reproduction gratuite, qui garantisse la MSHA contre toute revendication ou poursuite quelconque relative à ces illustrations.

Les figures au trait (dessin, carte, graphique, etc.) doivent être réalisées à l'encre de chine ou être fournies en impression laser. Les photographies, bien contrastées, seront sur fond noir ou blanc. Des planches en couleur pourront être publiées selon devis estimé pour l'impression.

Les illustrations fournies sur fichier informatique, seront de préférence en Adobe Illustrator (dessin au trait) et/ou Photoshop (photographie noir et blanc), à fournir *obligatoirement* au format EPS, 300 ppp maximum, à la dimension finale pour l'impression (largeur maximale : 11,5 cm, hauteur maximale : 18 cm, y compris le titre et le texte de la légende) et en police Arial, corps 8 ou 10.

Notes bibliographiques et Bibliographie

Les notes bibliographiques et la constitution des bibliographies doivent être, et seront présentées, selon les normes données par l'Imprimerie nationale en usage dans l'édition française. (Imprimerie nationale, *Lexiques des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 2002).

Les citations dans le texte courant seront suivies de numéros en exposant, qui renverront aux notes classées numériquement selon leur ordre d'apparition dans le texte :

1. LEFEBVRE (H.), *La révolution urbaine*, p. 28.

2. GENTY (M.), *Villes et bourgs du Périgord et du Pays de Brive*, p. 16-24.

3. NOZICK (R.), *Anarchy, State and Utopia*, New York, Basic Books, 1974.

4. JUDET DE LA COMBE (P.), « *Rationalisation du droit et fiction tragique : les "Euménides"* », p. 200 sq.

6. RAWLS (J.), « Justice as Reciprocity », (1958), in GOROWITZ (S.), *Mill: Text and Critical Essays*, p. 5-10.

Lorsqu'une même référence est citée plusieurs fois, on pourra utiliser une abréviation pour la désigner à partir de la deuxième citation :

8. ARENDT (H.), *La crise de la culture*, trad. P. Lévy, Paris, Gallimard, 1972.

...

18. ARENDT (H.), « Qu'est-ce que l'autorité », *La crise de la culture, op. cit.*, III.

Références bibliographiques

Dans la bibliographie, les références seront présentées comme ci-dessous, par ordre alphabétique du nom d'auteur, selon une typographie, une ponctuation et un ordre précis pour chaque type de document :

BIRNBAUM Pierre et LECA Jean, éd., *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1986, 300 p.

CENTRE D'ÉTUDES DES ESPACES URBAINS, *Le péri-urbain en Aquitaine*, Table ronde, Bordeaux-Pau, 8-9 déc. 1983, Bordeaux/Paris, Economica, 1984, 212 p., Travaux de la Maison des

Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

« Espaces publics en ville », *Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, 1993.

GENTY Michel, *Villes et bourgs du Périgord et du Pays de Brive : approche fonctionnelle et démographique*, Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1990, 188 p., Coll. de l'IERSO « L'Economie de la Dordogne », t. IV.

JUDET DE LA COMBE Pierre, « Rationalisation du droit et fiction tragique » « Les Euménides », dans MATTEI (J.-F.) (éd.), *La naissance de la raison en Grèce*, Paris, PUF, 1990, p.278-326.

LAJEUNESSE Denise, DOMON GERARD, DRAPEAU Pierre, *et al.*, «Development and Application of an Ecosystem Management Approach for Protected Natural Areas», *Environmental Management*, 1986, XIX, 4, p. 449-481.

RAWLS John, «Justice as Reciprocity» (1958), in GOROWITZ (S.), *Mill: Text and Critical Essays*, Indianapolis, Bobbs-Merrill, 1971, 255 p.

WEAVER William, *The Collectors: Command Performances*, Photography by Robert Emmet Bright, *Architectural Digest*, December 1985, vol. 42, n° 12, p. 126-133.

Epreuves et tirés à part

Les épreuves seront adressées au premier auteur et/ou au coordinateur du volume (sauf indication contraire). Elles devront être retournées corrigées sous huitaine, avec la signature de l'auteur pour « Bon à Tirer ». Les corrections d'auteur qui entraînent une modification importante de la mise en page avec ajout ou suppression de texte ne pourront être prises en compte. Le(s) auteurs(s) recevront gracieusement dix tirés à part de leur manuscrit.

Tirage et diffusion

Le tirage par ouvrage s'échelonne généralement entre 300 à 500 exemplaires.

Les auteurs et/ou coordinateurs pourront proposer une liste d'adresses susceptibles de compléter d'une part le service de presse, d'autre part le mailing publicitaire habituellement assurés par la MSHA.

Les auteurs bénéficient d'une remise de 30 % sur l'achat de leur ouvrage.